
Programme de Formation

CACES R486 - PEMP (nacelle) - Initial Cat B et Recyclage Cat A

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

Obtenir et/ou renouveler un CACES pour la conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnes

Corriger les mauvaises pratiques

Appliquer les règles de sécurité pour la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)



Public visé

Toute personne souhaitant conduire un engin de chantier correspondant à une des catégories de la recommandation R486,

Salarié ouvrier d'exécution



Prérequis

Avoir plus de 18 ans

Être titulaire du permis de conduire

Justifier d'une attestation CACES R486 PEMP cat A



Description

1/ THEORIE

Présentation et définition du CACES

- Textes réglementaires, Recommandation 486, les responsabilités civiles et pénales, champ d'application, durée de validité, les catégories de PEMP, les obligations du constructeur et de l'employeur, prévention et accidents.

Classification et technologie de PEMP

- EPI, les différents organes d'une PEMP, les dispositifs de sécurité, chaîne cinématique, préparation à la mise en route, les précautions lors de l'arrêt.

Les risques liés au fonctionnement de l'engin

- Mécaniques, électriques, chimiques, physiques.

Règles générales de sécurité

- Travail sur chantier, déplacement sur chantier et sur route, gestuelle de guidage.

Les règles particulières de sécurité appliquées à chaque catégorie d'engin

2/ PRATIQUE

Conduite en sécurité de la PEMP



- Prise de poste et fin de poste, conduite, circulation et manœuvres de la PEMP en sécurité, manœuvre de secours.



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Livret d'accueil, diaporama, livret individuel et supports écrits : chaînes cinématiques et nomenclatures
Conduite et manipulation de l'engin



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluations théoriques et pratiques de la catégorie A et B selon la R 486 de la CNAM-TS



Sanction

Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'un **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) en application de la recommandation CNAM-TS R486 catégorie A : PEMP à élévation verticale et catégorie + B : PEMP à élévation multidirectionnelle**

Attestation de formation

Certifications professionnelles enregistrées le 02/03/2020 au répertoire spécifique sous les codes RS5084 et RS5082, certificateur : CNAM



Informations complémentaires

Équipements Professionnels Individuel OBLIGATOIRE :

Tenue de travail, chaussures de sécurité, un gilet de sécurité réfléchissant, un casque avec jugulaire, un harnais de sécurité, une paire de gants de manutention, une protection auditive

Amener une **photo d'identité (impératif pour la délivrance du CACES®)**, la photocopie de votre permis de conduire, la copie de la fiche d'aptitude médicale en cours de validité



Informations Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations